

Créations nettes d'entreprise

3,6%

En 2021, le taux de création nette d'entreprises en Wallonie s'élève à 3,6 %, montrant une tendance à la hausse

Taux de création nette d'entreprises par région - Evolution 2000-2021



Sources : Base de données B-Information (old), Statbel ; Calculs : IWEPS

Entre 2007 et 2021, le taux moyen de création nette d'entreprises est de 1,9 % en Wallonie, 2,8 % en Flandre et 3,3 % dans la Région de Bruxelles-Capitale.

En 2021, le taux de création nette a connu une augmentation et a même dépassé le taux de 2016. Cette évolution haussière constatée en Wallonie en 2021 est le résultat à la fois d'une augmentation des disparitions d'entreprises (8,4 %), mais également une augmentation plus forte des créations (11,7 %) conduisant à une augmentation de la population totale des assujettis. L'augmentation concomitante des deux variables peut s'expliquer par la crise du Covid-19 de 2020.

Créations nettes d'entreprise

Définitions et sources

Les créations (assujettissement) regroupent les entités qui ont la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée alors qu'elles n'avaient pas cette qualité au 31 décembre de l'année précédente.

Les cessations d'assujettis TVA (radiations) regroupent les entités qui n'ont pas la qualité d'assujetti au 31 décembre de l'année observée, alors qu'elles avaient cette qualité au 31 décembre de l'année précédente.

Le taux de création nette est égal au quotient de la différence entre les créations et les cessations par rapport au nombre d'entreprises actives assujetties à la TVA au 31 décembre de la période précédente.

Pertinence et limites

Les chiffres fournis se basent sur une comparaison de photos annuelles prises au 31 décembre de chaque année. Le comptage reprend le nombre d'assujettissements, de radiations et d'assujettis actifs à la TVA depuis 2008, basé sur le répertoire d'entreprises DBRIS de Statbel.